

Dossier de candidature *Rentrée 2015-2016*

Veillez
coller ici une
photo
d'identité.
format 4 X 5

DUT année L2 par la voie de l'apprentissage

Civilité : Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Ville.....Code postal.....

Numéro(s) de téléphone fixe :

Portable :

Courrier électronique :

IUT PARIS DECARTES

DUT INFORMATIQUE APPRENTISSAGE

143, avenue de Versailles – 75016 PARIS
Tél. : 01 42 86 47 25
Courriel : veronique.bedos@parisdescartes.fr

ASSOCIATION POUR LA FORMATION D'INFORMATIENS PAR L'APPRENTISSAGE

CFA - AFIA
2 Rue René Cassin- 91300 MASSY
Tél. : 01 76 91 59 13
Courriel : contact@cfa-afia.org
Site : www.cfa-afia.com

Vos études vos diplômes

Veillez décrire ci-dessous votre cursus en commençant par votre classe de terminale et en terminant par le diplôme actuellement préparé (ou par le dernier diplôme obtenu). Pour chaque année ou semestre, vous décrirez avec précision le diplôme préparé ; en cas d'interruption de vos études, indiquez les activités exercées.

Baccalauréat (ou titre équivalent)

Année	Série	Académie ou pays	Mention

Votre cursus depuis le baccalauréat

Année ou Semestre	Diplôme préparé (ou autre activité)	Établissement	Résultat

Vos connaissances

Connaissances en Informatique

		NIVEAU de A (très bon) à E (très faible)
Langages de programmation :		
Méthodes d'Analyse Informatique :		
Système de Gestion de Bases de Données :		
Système Informatique et Réseaux :		

Connaissances en Langues Vivantes Pour chaque langue, indiquez votre niveau de A (très bon) à E (très faible)

Langues vivantes étudiées en Terminale, notes de baccalauréat :	
Langues étudiées depuis le baccalauréat :	
Anglais :	Lu : ... - Écrit: ... - Parlé: ...
	Lu : ... - Écrit: ... - Parlé: ...
	Lu : ... - Écrit: ... - Parlé: ...

La langue vivante étudiée en DUT 2 est l'anglais.

Informations complémentaires :.....

Vos stages et activités professionnelles

Veillez décrire ci-dessous les différents stages effectués et emplois occupés (détailler clairement les postes occupés, en particulier si les missions confiées comportaient des réalisations informatiques) :

Année & Durée	Description du poste (précisez s'il s'agit d'un stage, d'un CDD ou d'un CDI)	Société	Ville

Quel est votre projet professionnel :

Êtes-vous déjà en contact avec une entreprise avec laquelle vous envisagez de conclure un contrat d'apprentissage ?

Si oui, indiquez ci-dessous les coordonnées de cette entreprise :

.....
.....

ATTENTION : Quelle que soit la décision du jury, aucun dossier ne sera retourné.

Pièces à fournir

1. Un Curriculum vitæ en deux exemplaires
2. Une lettre de motivation (cette lettre devra aussi mettre en valeur les points qui montrent votre capacité à suivre une formation en 2^{ème} année de DUT INFORMATIQUE dans le cadre d'un apprentissage).
3. Photocopies
 - du baccalauréat ou du diplôme reconnu en équivalence,
 - des diplômes universitaires obtenus (ou, à titre provisoire, attestation de réussite),
 - des relevés des notes obtenues au cours de la dernière année d'études ou relevés des unités de valeur (dans la mesure du possible, indiquer les mentions, rang de classement, moyennes de la promotion).
4. Pour les détenteurs de diplômes étrangers, joindre les programmes détaillés des études (en traduction française).

Les candidats de nationalité étrangère (hors communauté européenne) doivent impérativement fournir une copie de leur titre de séjour les autorisant à exercer une activité salariée en France pour l'établissement d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.

5. Fournir :
 - 2 photographies d'identité (format 4 x 5) dont une collée sur la première page de ce dossier,

Pour les pièces manquantes au moment du dépôt, le candidat complètera son dossier par un envoi supplémentaire.

Retour des dossiers avant le 10 avril 2015

à l'adresse suivante :

**IUT Paris Descartes
DUT INFO APPRENTISSAGE
143, avenue de Versailles
75016 PARIS**

Pour tous renseignements, contactez :

Véronique BEDOS : 01 42 86 47 25

ou adressez un courriel à :

veronique.bedos@parisdescartes.fr

ATTENTION : quelle que soit la décision du jury, aucun dossier ne sera retourné.